



Le mot du Maire

Une année supplémentaire vient de s'écouler. Ce temps si précieux qui file bon train rappelle qu'il faut sans cesse se remettre en question et sans relâche continuer notre action avec beaucoup d'humilité.

Il n'est pas question de flâner en route tant la tâche est immense pour l'avenir de notre commune; mais ô combien passionnante et importante.

2006 ne dérogera pas à cette règle tant les projets (structure d'accueil pour personnes âgées, regroupement de commerces, finalisation du PLU, réalisation de l'urbanisme sur le site de la briqueterie, poursuite du programme d'assainissement collectif, pour les plus importants) sont déjà lancés.

A l'aube de celle-ci, je formule le vœu personnellement que la commune de Meauzac prospère et que ses habitants vivent en parfaite harmonie et soient heureux de résider à Meauzac.

Permettez moi, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, de vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2006.

Le Maire,
José LACOMBE



SOMMAIRE

Au conseil municipal (2 ^{ème} semestre 2005)	p 2
Le travail des commissions	p 4
Les Petites nouvelles brèves	p 4
Le mots des associations	p 5
Informations municipales	p 8

Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

REUNION DU 29 JUIN

► Choix des devis relatifs au renouvellement du parc d'extincteurs des bâtiments communaux

Le parc d'extincteurs devant être renouvelé, le Conseil Municipal a choisi la proposition de la société B.S.I pour un montant total HT de 1.830,89 €

► Instauration de la Taxe Locale d'Équipement

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'instituer la Taxe Locale d'Équipement sur le territoire de la Commune de Meauzac et d'exempter les constructions ci-après :

- constructions à usage d'habitation édifiées par les organismes H.L.M
- constructions édifiées par les propriétaires d'une habitation reconstituant leurs biens expropriés
- constructions de garages à usage commercial
- constructions de bâtiments à usage agricole autres que ceux mentionnés à l'article L.112-1 du Code de l'Urbanisme.

Le taux uniforme de 3% pour toutes catégories a été retenu.

REUNION DU 10 AOUT

► Rénovation d'un local à usage de classe – Approbation du choix de l'architecte

Lors de la séance du 28 octobre 2004, le Conseil Municipal a approuvé la rénovation d'un local destiné à devenir une salle de classe. Afin de déposer le permis de construire, un architecte doit être désormais désigné par la Commune.

Monsieur Jacques GAMEL a été retenu. Ses honoraires s'élèveront à 800 € H.T

► Construction du Centre Technique Syndical – Validation du programme et autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal a approuvé la construction d'un bâtiment de 130 m² qui sera ensuite loué au SIV,

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération s'élève à 115.000 € toutes dépenses confondues (dont 78.000 € H.T pour les travaux)

Le marché de maîtrise d'œuvre sera signé avec M. BRAVO Séverin, architecte DPLG, pour un montant de 7.020 € H.T

► Augmentation du prix des repas de la cantine scolaire – Année 2005/2006

A compter du 1^{er} septembre 2005, le prix du ticket de repas s'élèvera à 1,45 €.

REUNION du 20 OCTOBRE

► Approbation du versement d'une subvention à la coopérative scolaire

Afin de financer le transport relatif aux sorties à la piscine de Lavit pour les classes de CE2, CM1 et CME, le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention à la coopérative scolaire dont le montant s'élève à 1.100 €.

REUNION du 24 NOVEMBRE

► Approbation d'une convention avec la commune de Labastide du Temple pour l'autorisation de stationnement d'un taxi

Monsieur DELPECH Éric a sollicité une autorisation de stationnement d'un taxi sur la commune de Labastide du Temple.

A l'occasion de l'examen de cette demande par la commission départementale des taxis, les représentants de la profession ont émis le souhait d'un rapprochement entre les communes de Labastide du Temple et de Meauzac pour autoriser l'intéressé à exercer son activité de taxi de façon identique sur les deux communes.

La signature d'une convention établie avec la commune de Labastide du Temple pour un exercice de l'activité de taxi a été approuvée par le Conseil Municipal.

► Approbation d'une convention avec le Conseil Général pour la mise en place et l'entretien de signalisation dérogatoire au régime général de priorité à droite à l'intersection d'une route départementale et de voies communales

Les intersections formées par la route départementale n°42 et les voies communales n°25, 24, 6, 11, 4, 5 sont dangereuses et nécessitent la mise à priorité de la route départementale.

Dans ce cas de figure, le Département autorise la mise en place de telles mesures, à titre dérogatoire, sous réserve que les communes gestionnaires des voies communales concernées prennent en charge la mise en place et l'entretien de la signalisation nécessaire.

Le Conseil Municipal a approuvé la signature d'une convention avec le Conseil Général.

Comme il s'agit de la première mise en place, le Conseil Général prendra la totalité de l'investissement à sa charge.

► Choix de devis relatif à la détection de l'amiante dans les locaux

Le décret n°2001-840 du 13 septembre 2001 modifiant le décret n°96-97 du 7 février 1996 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis oblige les propriétaires d'immeubles de bureaux, les établissements recevant du public de cinquième catégorie à constituer et tenir à jour un dossier technique "amiante" ainsi qu'une fiche récapitulative de ce dossier avant le 31 décembre 2005.

Une consultation des experts spécialisés en la matière a été menée. Le Conseil Municipal a retenu la proposition de la société Accord Expertise pour un montant de 595,00 € T.T.C

► Extension du réseau d'assainissement sur la voie de Boutounele – Choix de devis, demande de subvention auprès du Conseil Général de Tarn-et-Garonne et approbation du plan de financement

Le devis présentée par la SARL Services et Terrassements du Quercy pour un montant de 10.387 € H.T a été retenu par l'Assemblée.

Une subvention du Conseil Général sera sollicitée pour mener à bien l'opération.

► Adhésion de la Commune de Meauzac au SIVOM du Canton 2 de Castelsarrasin – Approbation des statuts et désignation des délégués

Un nouveau syndicat intercommunal dénommé "SIVOM du CANTON 2 de CASTELSARRASIN" sera créé en lieu et place du SIVOM "Vallées et Terrasses du Tarn et de la Garonne" qui doit être dissout le 31 décembre 2005.

Il sera formé entre les communes de BARRY D'ISLEMADE, CASTELSARRASIN, LABASTIDE DU TEMPLE, LES BARTHES et MEAUZAC.

Les compétences seront les suivantes : Délivrance des autorisations d'occupation du sol (permis de construire, certificat d'urbanisme, permis de démolir ...), organisation et gestion d'un transport à la demande, collecte et élimination des déchets encombrants et plastiques agricoles, acquisition et entretien de la signalétique et du numérotage des voies, défense de la navigabilité du Tarn.

La commune de Meauzac sera représentée au sein du Comité Syndical par José LACOMBE et Yves SALITOT en tant que délégués titulaires, Éliette RUEJELLE et Florian BUTTIGIEG en tant que délégués suppléants.

(1 abstention, 1 contre, 13 pour)

REUNION DU 8 DECEMBRE

► Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et débat sur les orientations générales du PADD du PLU

La loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains a introduit l'obligation pour les communes d'élaborer un projet d'aménagement et de développement durable lors de l'élaboration ou de la révision de leur PLU.

Une concertation a eu lieu avec la population et indique ensuite les orientations dégagées en matière d'aménagement et de développement durable. Le projet d'aménagement et de développement durable est destiné à fixer les orientations qui serviront de cadre aux actions et aux opérations à venir sur la commune.

En application des lois et des règlements, il est important que ces orientations reposent sur les principes généraux de prévention, de précaution, de pollueur payeur, de participation, de rationalité, d'intégration, de solidarité et de prise en compte des générations futures.

Il faut également que ces orientations qui affecteront les structures et l'environnement de la commune durablement prennent en considération l'équité sociale et l'efficacité économique, dans un souci d'amélioration de l'environnement.

Les orientations du projet d'aménagement et de développement durable :

Soucieuse d'accueillir de nouvelles populations tout en préservant la qualité de son cadre de vie et la sécurité de ses habitants, la commune a mis en place un projet d'aménagement et de développement durable ayant pour objectifs principaux de :

- Dynamiser et restructurer le bourg pour en faire un lieu de vie attractif.
- Poursuivre et maîtriser l'extension du bourg pour permettre l'accueil de nouveaux habitants.
- Permettre de développer et de préserver l'activité économique.
- Préserver des espaces naturels et améliorer la qualité du cadre de vie.

Pour les 10 années à venir, l'objectif d'évolution démographique retenu dans le cadre de cette révision du POS est celui de doubler la population.

Orientation générale n°1 :

Dynamiser et restructurer le bourg pour en faire un lieu de vie attractif

- 1.1) Favoriser le renouvellement urbain en permettant de densifier le centre-bourg et en réaménageant le site de la briqueterie.
- 1.2) Permettre de maintenir et développer le tissu des commerces et services de proximité dans le bourg.

- 1.3) Engager une démarche de cohérence architecturale sur l'ensemble du bourg.
- 1.4) Requalifier les espaces publics : place de l'église et place de la mairie.

Orientation générale n°2 :

Poursuivre et maîtriser l'extension du bourg pour permettre l'accueil de nouveaux habitants

- 2.1) Permettre la densification des secteurs à proximité du bourg-centre.
- 2.2) Organiser l'urbanisation en quartiers notamment par :
 - la création d'espaces publics,
 - la structuration du réseau de voiries,
 - l'aménagement de liaisons piétons et cycles entre le bourg-centre et les nouveaux quartiers.
- 2.3) Structurer le développement urbain en cohérence avec Barry d'Islemaide.

Orientation générale n°3 :

Permettre de développer et de préserver l'activité économique

- 3.1) Permettre l'accueil d'activités par la création d'une zone d'activités au lieu-dit « Bois Vieux » pouvant s'implanter à l'Est de l'axe Meauzac-La-Ville-Dieu-du-Temple (RD42) et en prenant en compte le développement de Barry d'Islemaide.
- 3.2) Préserver des espaces agricoles dans la basse plaine inondable.

Orientation générale n°4 :

Préserver des espaces naturels et améliorer la qualité du cadre de vie

- 4.1) Appréhender l'évolution parcellaire afin de limiter l'extension des friches et les risques d'incendie sur la terrasse.
- 4.2) Conserver au domaine du Pech leur rôle d'espace vert.
- 4.3) Redonner au vallon du Maribenne son rôle de milieu naturel boisé et réhabiliter les sites des anciennes gravières en zone naturelle.
- 4.4) Poursuivre l'aménagement de la zone de loisirs du lac de Réjus.
- 4.5) Accompagner la mise en valeur des berges du Tarn
- 4.6) Aménager des liaisons piétons et cycles entre le bourg la zone de loisirs du lac de Réjus et les berges du Tarn notamment par l'aménagement du talus.

Par la prévention des risques :

- 4.7) Prendre en compte le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI).
- 4.8) Inciter à l'aménagement des ruisseaux afin de favoriser le transit et l'évacuation des eaux de débordement, et notamment le ruisseau de Bernon

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité les orientations décrites ci-dessus du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Le travail des commissions

2^{ième} semestre 2005

<p>Vie scolaire et extra scolaire (Mireille DOMPEYRE) – Lundi 4 juillet Organisation de la rentrée scolaire – Choix relatif aux élèves de maternelle de Barry d'Islemade scolarisés à Meauzac</p> <p>Urbanisme (Alain AUDUBERT) – Mardi 12 juillet Schéma d'assainissement et travail sur le pré-zonage du PLU</p> <p>Travaux (Yves CAZENEUVE) – Mardi 12 juillet Prévisions de travaux à l'école</p> <p>Économique (José LACOMBE) – Jeudi 4 août Projet de regroupement de commerces : Préparation de la pré-étude</p> <p>Urbanisme (Alain AUDUBERT) – Jeudi 1^{er} septembre Présentation du schéma d'assainissement</p> <p>Espaces verts (José GUY) – Mardi 6 septembre Aménagement des espaces verts à l'entrée du village</p> <p>Fêtes et cérémonies (Jean Claude MARTY) – Mardi 6 septembre Organisation de l'apéritif de bienvenue de l'épicière et préparation des illuminations de Noël</p> <p>Urbanisme (Alain AUDUBERT) – Mardi 13 septembre Schéma d'assainissement et travail sur le pré-zonage du PLU</p>	<p>Économique (José LACOMBE) – Mardi 27 septembre Projet de regroupement de commerces : Désignation de l'architecte</p> <p>Fêtes et cérémonies (Jean Claude MARTY) – Jeudi 29 septembre Illuminations de Noël – Organisation de la réunion publique Agenda 21</p> <p>Économique (José LACOMBE) – Jeudi 17 novembre Projet de regroupement de commerces : Choix de la proposition d'honoraires de l'architecte et choix du bureau de contrôle</p> <p>Urbanisme (Alain AUDUBERT) – Lundi 21 novembre Travail sur le PADD et sur le zonage du PLU</p> <p>Travaux (Yves CAZENEUVE) – Mardi 22 novembre Choix des devis relatifs au repérage de l'amiante dans les locaux communaux, pour l'extension du réseau d'assainissement et l'achat de matériel</p> <p>Urbanisme (Alain AUDUBERT) – Lundi 28 novembre Travail sur le zonage du PLU</p> <p>Urbanisme (Alain AUDUBERT) – Vendredi 2 décembre Travail sur le zonage du PLU</p> <p>Urbanisme (Alain AUDUBERT) – Mardi 13 décembre Présentation du schéma d'assainissement prévisionnel et travail sur le règlement du PLU</p>
---	--

Petites nouvelles brèves

ACCES A LA DECHETTERIE DE LAFRANCAISE

A compter du 1er janvier 2006, vous pourrez déposer vos déchets (dont la liste figure ci-après) à la déchetterie de Lafrançaise situé au lieu dit "le Saula" :

- | | |
|------------------------------------|---------------------------|
| - Les encombrants | - Les emballages en verre |
| - Les déchets verts | - Les vêtements |
| - Les cartons | - Les batteries |
| - Les ferrailles | - Le papier |
| - L'huile de vidange | - Les piles |
| - Les déchets toxiques des ménages | |

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi : 14h-17h,
 Mercredi : 8h-12h
 Vendredi : 13h30-17h
 Samedi : 9h-12h / 14h-17h

L'accès est gratuit pour les particuliers et payant selon le type de déchets pour les professionnels.

Lors du premier dépôt, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une vignette vous sera alors remise pour vos futurs accès.

Par ailleurs, tout apport de déchets dans les décharges non autorisées telle que celle de Meauzac devait cesser au 30 juin 2005. Afin d'être en conformité avec la réglementation en vigueur, la décharge de Meauzac sera désormais fermée au public à compter du 1er janvier 2006.

COLLECTE DES PNEUS

Deux entreprises spécialisées et agréées collectent et éliminent les pneumatiques usagés :

- **Surplus Pneus Services** : Avenue de la Gimone à Beaumont de Lomagne (05.63.65.20.46)
- **Elastiroute** : Rue de la Järvenpää à Montauban (05.63.26.33.25)

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La Commune a délégué le contrôle des installation d'assainissement non collectif au SATESE (visite technique de conception et d'implantation des installations nouvelles dans un premier temps puis vérification technique de bonne conception des ouvrages)

Ce contrôle est facturé à la commune par le SATESE pour un montant de 155€. La commune facture à son tour le propriétaire 150€.

Une nouvelle société a vu le jour sur notre commune : "VeramicaS" dont le siège est situé à Labourdasse. Il s'agit d'une entreprise Import-Export en carrelage, faïence, meuble de salle de bain, sol anti-dérapant, pourtour de piscine en direct d'usine. Monsieur GOURG Vincent, directeur, se tient à votre disposition pour tous renseignements (Tél, fax : 05.63.31.53.25, mobile : 06.18.12.55.72)

Le mot des associations Meauzacaïses

Amicale des anciens combattants

(MEAUZAC, BARRY D'ISLEMADE, ALBEFEUILLE LAGARDE)

En 2005 l'amicale a continué fidèle à sa mission à entretenir le devoir de mémoire.

Elle était présente avec les drapeaux aux Monuments aux Morts des trois communes.

- le 19 mars : Fin de la guerre d'Algérie
- le 08 mai : Commémoration de la capitulation de l'Allemagne en 1945
- le 11 novembre : Armistice et fin de la guerre 1914-1918.

Le drapeau de l'Amicale a participé à de nombreuses manifestations patriotiques dans le département.

Cette année encore des colis seront distribués aux camarades âgés ou malades.

L'Assemblée Générale de la 30^{ème} aura lieu à Albefeuille Lagarde le dimanche 12 février 2006. Elle sera suivie d'un repas à la mini ferme de Brugau à Lafrançaise.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2006.

Merci pour votre participation aux cérémonies sans oublier les enfants.

Le Président et les membres du bureau



Les A.A.A.A.A.

Depuis sa création il y a 11 ans notre Association regroupe plus de 90 membres tous « accrocs » de la voiture de collection . L'animation est assurée par un bureau composé de 9 membres .

A partir de cette année 5 sorties sont proposées . La dernière de l'année 2005 a eu lieu le 11 décembre et s'est déroulé dans le Gers pour le circuit de « La ronde des crèches » .

Pour l'année 2006 , à nouveau 5 sorties sont programmées pour le 29 janvier , les 6 & 7 mai (sortie sur 2 jours), le 9 juillet, le 22 octobre et le 10 décembre .

L'Assemblée Générale se déroulera le 4 mars à la salle des fêtes de Meauzac, sans oublier une soirée « Moules Frites » le 1^{er} avril (non ce n'est pas un poisson d'avril !!) et peut-être une soirée Choucroute durant le 2^{ème} semestre et bien évidemment la nuit de la Saint Sylvestre toujours à la salle des fêtes.

Les personnes désirant participer à nos sorties ou souhaitant avoir de plus amples informations peuvent contacter le président .

Serge DARENES(05.63.31.53.05 ou 06.12.17.58.94)



POLE FOOTBALL TERRASSES DU TARN

Président : Alain PAILLAS : 06 13 42 43 16
 Secrétaire : Gérard FARGAL : 06 81 69 77 79
 Secrétariat : tél / fax : 05 63 31 68 94

Le « Pôle Football Terrasses du Tarn » club nouvellement créé représente un regroupement de 6 communes dont : Albefeuille Lagarde, Barry D'Islemade, Les Barthes, Meauzac, Labastide du Temple et Lavilledieu du Temple, compte à ce jour 215 licenciés, pour 16 équipes dans les catégories de 6 à 18 ans.

Si les plus jeunes féminines pratiquent la mixité, une équipe féminines seniors (plus de 16 ans) est engagée. Si quelques éducateurs diplômés encadrent certaines de ces équipes, les autres sont dirigées par des bénévoles.

Toute personne qui voudrait nous rejoindre pour apporter de l'aide à tous ces jeunes, peut prendre contact avec un des dirigeant.

Pour permettre le meilleur fonctionnement possible, tous ces jeunes vous proposent 2 lotos les vendredi 3 mars et 7 avril , vous remercie par avance de votre meilleur accueil, lorsque 2 samedis matins de décembre ils passeront vous proposer leur calendrier. Ils vous espèrent nombreux pour venir fêter le réveillon de la Saint Sylvestre, à la salle des fêtes de Lavilledieu du Temple, possibilité de réservation payante (adultes 55€ enfants 15€) en appelant le secrétaire du club de jeunes Gérard Fargal : 06 81 69 77 79.

Le grand tournoi de fin d'année aura lieu le samedi 29 avril 2005 en semi nocturne sur les quatre sites du Pôle.

Les joueurs et dirigeants du P.F.T.T. vous souhaitent une bonne année 2006.

A.P.E.M.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE MEAUZAC

Au nom de tous les membres de l'APEM, je vous souhaite, à tous, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Je tiens à remercier tous les bénévoles de l'association qui ont, cette année encore, contribué au succès du vide greniers, mais aussi aux autres manifestations (carnaval et pique nique annuel) ; ils n'ont pas ménagé leur peine et au nom de tous les enfants je les remercie vivement.

Je rappelle que cette association est ouverte à tous les parents d'élèves et que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

En effet, les bénévoles se font de plus en plus rares et nous avons de plus en plus de mal à faire face avec de moins en moins de personnes pour accomplir les même tâches au fil des ans.

Seuls les enfants bénéficient de nos efforts, et pour nous, c'est le seul but qui nous anime et qui nous motive, j'espère que nous ne sommes pas les seuls et que d'autres nous rejoindrons cette année.

Alors pour aider les enseignantes à accomplir leurs projets, surtout n'hésitez pas, rejoignez notre association, vous pouvez vous aussi améliorer la vie de vos enfants à l'école.

Pour finir, au nom de tous les parents et de tous les enfants que nous représentons, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2006 à tous.

La Présidente
 Valérie CHALAIN (06.20.74.53.73)

Le mot des associations Meauzacaïses (suite)

JSM section pétanque

La saison de pétanque tire à sa fin après le concours de vétérans qui s'est déroulé en semaine au café, avec la participation de M. Laniès que nous remercions vivement.

Les concours tête à tête et doublettes du premier dimanche d'août ont été une réussite par la participation des joueurs venus nombreux et la qualité de certaines parties.

Les concours amicaux réservés aux licenciés du club ainsi que le repas du soir préparé par les épouses des joueurs nous ont permis, malgré un peu de pluie durant l'après-midi, de passer une journée très agréable.

Le rendez-vous est dorénavant et déjà pris pour 2006 !

Pour le bureau, le Président



La Gaule Meauzacaïse

La Gaule Meauzacaïse vous présente son bureau et ses activités :

Mr MEESEMAN Jean-Claude (Président), Mr BOUSQUET Georges (Vice président), Mr CARBONEL Alain (Secrétaire), Mr DANIEL Gaston (Secrétaire adjoint), Mr MARTY Jean-Claude (Trésorier), Mme LINGUA Anne-Marie (Trésorière adjointe)

Membres : Mme MEESEMAN Gisèle, Mr RAJEAUD Alain, Mme BOUSQUET Yvette, Mr et Mme BESSIERES Patrick, Mr et Mme BABLER Patrick, Mr et Mme SANDRY Robert, Mr et Mme PESOTTO Johan, Mr et Mme MEESEMAN Willy, Mr et Mme TESSIER Gilles, Mme DANIEL Jacqueline, Mme CAZENEUVE Aline, Mr LINGUA Robert.

Bureau des jeunes :

RAJEAUD Nicolas (Président), BESSIERES Guillaume (Vice Président), BESSIERES Lucie (Secrétaire), SANDRY Céline (Secrétaire adjoint), SANDRY Sébastien (Trésorier)

Garde pêche de l'association : Mr LINGUA Robert

Activités

L'année 2005 fut une réussite pour l'association car le loto et le concours de pêche ont été réalisés dans une ambiance conviviale, merci de votre participation.

Courant l'année 2006, la Gaule Meauzacaïse pourra recevoir les personnes à mobilité réduite au sein du lac grâce à un aménagement prévu. En effet, l'accueil de toutes les personnes étant très important pour nous, cet emplacement est en cours de construction.

Cette année, une manifestation sera l'inauguration du deuxième lac (Jandreux à Barry d'Islemade) nous vous invitons donc à venir nombreux.

Amis pêcheurs et promeneurs : Respecter l'environnement de ce lac est un plaisir pour tous, le bureau vous en remercie.

Le 18 décembre 2005, l'Assemblée Générale se déroulera à la salle des fêtes de Meauzac et elle se clôturera par un apéritif offert par la Gaule Meauzacaïse. Nous espérons que cette nouvelle assemblée aura lieu comme chaque année dans une très bonne ambiance.

La vente des cartes de pêche débutera la dernière semaine de décembre aux endroits habituels.

Surtout n'oubliez pas le loto annuel qui aura lieu le vendredi 17 février 2006 à la salle des fêtes de Meauzac, venez nombreux !

Le président et les membres du bureau de la Gaule Meauzacaïse vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2006.

**Bonne pêche à tous,
Le Président.**

L'A.C.C.A



Pour la saison 2005-2006, 91 cartes ont été délivrées.

Délivrance des permis de chasse : plusieurs dates ont été mises à disposition des chasseurs ; celles-ci n'ont pas toujours été respectées et ont causé quelques désagréments aux personnes qui s'en occupent ; merci d'en tenir compte pour l'année prochaine.

Nous avons obtenu l'ouverture anticipée de la caille et de la tourterelle au mois d'août, à la demande des chasseurs lors de l'assemblée générale.

Pour se mettre en conformité avec la nouvelle loi chasse, le bureau a recruté un garde chasse particulier en la personne de Mr STORDEUR Jérôme qui est habilité à effectuer des contrôles sur l'ensemble de l'A.C.C.A de MEAUZAC.

Chevreuil : cette année le plan de chasse qui nous est attribué (5 pièces) a été réalisé en seulement deux battues ; le président remercie les chasseurs présents.

Battue aux pigeons : la mairie a demandé à l'A.C.C.A d'organiser une battue le 3 décembre afin de réguler la population de pigeons qui causent des nuisances sur la commune. Nous remercions la population pour l'accueil réservé aux chasseurs.

Cet hiver, seront organisées des battues aux nuisibles (renard, blaireau) les chasseurs désirant y participer sont priés de contacter le président Mr FRABEL Marcel ; c'est grâce à ces battues que nous pourrions préserver du gibier sur la commune, notamment les reproducteurs (lièvre ; faisan ...).

**Le président,
Marcel FRABEL**

20 ans de passion



Jeunesse Sportive Meauzacaïse

Tel : 06.81.69.77.79 / 05.63.31.64.33

En ce qui concerne le championnat, à quelques jours de la trêve, les résultats des équipes seniors sont à la hauteur des espérances de début de saison, à savoir :

L'équipe 1 est actuellement en tête de son groupe avec huit points d'avance, marge importante qui laisse entrevoir une montée au niveau supérieur, tant attendue en fin de saison.

L'équipe 2 est aussi première de son groupe à égalité de points avec Bressols, l'écart creusé avec les poursuivants devrait permettre de déterminer le championnat parmi l'une de ces deux équipes.

Quand à l'équipe 3 l'objectif est aussi respecté, puisque classée en milieu de tableau.

Comme dans souvent des cas il faut une priorité, cette saison les deux équipes seniors ont été éliminées prématurément des différentes coupes, seule la deuxième réserves est encore qualifiée en coupe des réserves.

L'ensemble de la J.S.M. félicite et est fière de posséder en la personne de Vincent RUELLE (Joueur - de 18 ans au club) un nouvel arbitre qui vient de réussir ses examens. Il couvrira le club de Meauzac en compagnie de Bruno CHAUVIN et Ambiya ISSA.

La gestion, l'encadrement et la formation des jeunes (6 - 18 ans) est depuis le début de saison partie prenante du nouveau club « Pôle Football Terrasses du Tarn »

Au programme des manifestations, les prochains lotos sont programmés pour les vendredis 9 décembre, 13 janvier, 10 février, 24 mars, 21 avril et 5 mai. La fête du foot se fera le samedi 17 juin.

La J.S.M. souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le mot des associations Meauzacaïses (fin)

Association de Tennis Meauzacaïse A.T.M.



Le Bureau

L'assemblée Générale Annuelle de l'Association s'est tenue le 26 septembre 2005 ; il a été procédé au renouvellement du Bureau.

Les membres actuels sont :

Jean-Marc SIEURAC (Président), Cathy GUIONNET (Vice-Présidente), Bruno CHAUVIN (Trésorier), Jean-Claude TILLOL (Trésorier Adjoint), Isabelle BONNEFOUS (Secrétaire), Cécile MIRAVETTE (Secrétaire Adjointe), Carole LAFAGE (Secrétaire Adjointe), Gérard FARGAL (Membre Actif), Patrick BABLER (Membre Actif), Jean-Paul MARTY (Membre Actif), Vincent LAFAGE (Membre Actif), Stéphane TERRIER (Membre Actif).

L'Ecole de Tennis

Cette année encore, l'Ecole de Tennis accueille les enfants pour des cours dispensés le mercredi matin par Monsieur Bruno GARCIA, et le vendredi soir par Monsieur Geoffrey MILLET, au terrain de Tennis de Meauzac.

Les Lotos

L'Association organise également des lotos qui ont lieu à la Salle des Fêtes de Meauzac.

Les prochaines dates sont les suivantes : Vendredi 23 décembre 2005, 20 janvier 2006, 3 février 2006, 17 mars 2006, 14 avril 2006

Un loto en faveur du Téléthon a été organisé le 3 décembre 2005 par toutes les associations.

Le Tournoi

Enfin, et ce comme tous les ans à la même période, aura lieu l'été prochain le Tournoi de Tennis de l'Association.

Ce Tournoi débutera mi-juin pour se terminer fin juillet.

Comme chaque année, nous espérons que les joueurs viendront nombreux participer à cet événement.

Pour tout renseignement relatif à l'A.T.M., aux cours de tennis, aux lotos, ou bien même pour vous inscrire au Tournoi 2006, vous pouvez contacter

Isabelle BONNEFOUS – Secrétaire – au 05.63.31.78.55.



Le Comité des fêtes

Le comité des fêtes a subi des transformations quant à l'organisation de son bureau à la fin de l'été :

- Monsieur Servat Michel a laissé sa place de trésorier et a pris un peu de recul après avoir œuvré pendant de longues années pour cette association.

- Mr Chauvin Bruno et Mr Servat Raymond ont respectivement laissé leur place de co-président au profit de Mr Marty Thierry.

Il faut souligner la présence active et efficace de ces deux frères dans l'animation du village depuis de nombreuses années.

Il a fallu organiser la fête de la St Martin. Cela s'est bien passé dans l'ensemble. Il n'y a pas eu 2 jours de fête afin de ne pas contrarier les activités des autres associations comme la soirée de l'OASIS ou les différents lotos.

Le dimanche 4 décembre a vu une première dans le village : une bourse aux jouets qui s'est déroulée toute la journée à la salle des fêtes.

Le comité est à la recherche de personnes motivés, si vous avez des idées, venez donc nous rejoindre.

**Le Président
Mr Thierry MARTY**



Amicale des jeunes d'antan Meauzac—Barry d'Islemade

Le mouvement associatif des Aînés Ruraux en France compte 740.000 adhérents, 10.000 clubs affiliés à 83 Fédérations.

COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU 2^{ème} SEMESTRE 2005

Le 2 septembre 2005 : Participation à la fête des Aînés Ruraux « VAL GARONA » qui a eu lieu, cette année, à LABASTIDE DU TEMPLE.

Le 6 septembre 2005 : Une sortie en car à COLLONGES LA ROUGE, et à BRIVE dans la Corrèze, a enchanté tous les 43 participants malgré un temps un peu maussade.

Le 13 octobre 2005 : Repas d'automne (98 participants) dans la salle des fêtes de Barry d'Islemade suivi d'un mini loto toujours très apprécié.

Le 27 novembre 2005 : Loto dans la salle des fêtes de Barry d'Islemade.

Nos prochaines festivités sont les suivantes :

- le 26 janvier 2006 : Repas de la Coque des Rois à Barry d'Islemade
- le 12 mars 2006 : Assemblée Générale à MEAUZAC
- le 26 mars 2006 : Loto dans la salle des fêtes de MEAUZAC.

L'année 2005 se termine. Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2006.

**Amicalement,
Le Bureau**



Association OASIS Section gymnastique

Notre association est bel et bien vivante et dynamique. De semaines en semaines, de nouvelles adhérentes d'abord curieuses, puis enchantées, viennent grossir ce groupe de "supers nanas" qui travaille dans la joie et la bonne humeur.

Cette année, nous allons atteindre notre record d'une cinquantaine de sportives (Pour Meauzac, ce n'est pas si mal que ça !!!) Bravo à toutes ces dames font des kilomètres pour rejoindre le club.

Pour notre soirée "Guadeloupe", un grand succès a comblé nos peines et nos soucis "de bien faire". C'est grâce à tous ces hommes et femmes qui ont retroussé leurs manches pour donner de leur temps et de leur savoir afin de décorer la salle et coudre nos costumes à eux tous merci.

Merci aussi à la maternelle de Meauzac et sa directrice qui, après avoir fabriqué de beaux papillons, nous les ont prêtés pour embellir le plafond de la salle. Ne pas oublier la mairie qui nous aide dans nos travaux.

Vous avez été nombreux à vous joindre à nous pour vous amuser. Rendez-vous à l'année prochaine et encore merci de nous suivre tous les ans.

Pour nos "petits rats de Meauzac", toujours en pleine forme, cette année une séance de Hip Hop vient s'ajouter à leurs cours de gym jazz le mercredi en fin d'après-midi. Pour les grandes personnes, nous pouvons mettre en place des séances de salsa. Si vous êtes intéressées, prenez contact avec Marcelle ou Françoise.

Pour terminer notre petit article, tout le club se rassemble pour vous souhaiter une bonne et heureuse année, une très bonne santé et toutes ces bonnes choses qui embellissent notre vie (une pensée particulière pour celui qui nous fait nos certificats médicaux...)

LA GARDERIE SERA FERMEE DURANT LES VACANCES DE NOEL

SECRETARIAT

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du Lundi au Jeudi :
8h30 -12h30 14h -18h

Le Vendredi :
8h30 -12h30 14h -17h

LA PORTE DONNANT ACCES AU HALL
D'ENTREE EST TOUJOURS OUVERTE

Mairie de MEAUZAC

Tél : 05 63 31 64 98

Fax : 05 63 31 53 86

Mail : mairie-meauzac@info82.com

Permanence du Maire et des adjoints
Le samedi matin de 10 heures à 12 heures

LA POSTE

Horaires d'ouverture

A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2006

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h / 13h30-15h30

Samedi : 9h-12h (1 sur 2)

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture

Lundi et vendredi : 16h30-18h

Mercredi 16h-18h

Enlèvement de la ferraille tous les premiers jeudi de chaque mois. Inscriptions à la Mairie

ETAT CIVIL 2005

NAISSANCES

BONNEFOUS Bérenger	02/06/2005
DUCHET Killian	17/09/2005
MARTY Clément	06/06/2005
MOLINA Quentin	04/01/2005
PAIS Maëilly	16/08/2005
VETTORATO Clara	05/04/2005

DECES

DUGÈS veuve MARTY Emma	15/03/2005
MARTY veuve LAGASSE Simone	05/09/2005
GIRBAL Jean-Baptiste	19/05/2005
LARROQUE Pierre	05/02/2005
LOUIS Eugène	25/02/2005
MADAU Paule	15/07/2005
MARTY Marcel	20/07/2005
MASSON Alain	09/08/2005
MIRC Christian	21/07/2005
SERIEYS Paul	18/11/2005
ZANATTA René	15/01/2005

MARIAGES

MUNCH Richard et RAGUENET de SAINT ALBIN Axelle	09/07/2005
CLAVEL Guy et MASCLEF Simone	09/07/2005
LAFAGE Vincent et SUTRA Carole	06/08/2005
BUSCATO Patrick et LAGASSE Mireille	29/10/2005